

Signature de la charte handicap de la ville de Carmaux _ Mardi 11 février à 15h30

Invitation presse

Christophe Ramond

Président du Conseil départemental du Tarn

Jean-Louis Bousquet

Maire de Carmaux

Ont le plaisir de vous convier à la signature de la charte handicap de la ville de Carmaux

En présence de

Elisabeth Claverie, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'autonomie

Anne Sourdin, adjointe à la mairie de Carmaux en charge des affaires sociales

Le mardi 11 février à 15h30

A l'Hôtel de ville - Place de la Libération - Carmaux

Cette signature s'inscrit dans le cadre des 20 ans de la loi handicap du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence

-

Votre contact

Anna Beauchamp

Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482

anna.beauchamp@tarn.fr